

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ISERE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LE TOUVET**

DELIBERATION n°2026_53				<u>Séance du 27 mai 2026</u>
Nombre du Conseil municipal				L'an deux mil vingt-six, le mercredi 27 mai, le Conseil municipal de la commune du Touvet, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Adrian Raffin.
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Présents	Votants	
23	23	19	23	

Date de convocation du Conseil Municipal : le 22 mai 2026 en portage boites aux lettres et envoi dématérialisé.

Présents : BACHELOT Xavier ; BLANC-GONNET Johanne ; BORDET Anne ; BOUVIER Julien ; BROCHIER Carine ; CHABANNE Cendrine ; CHEMIN Estelle ; COLLU Cyrine ; COTTIN Clément ; COURROUX John ; GAUCHON Sandrine ; GONNET André ; GUITTON William ; GUYOT Sylvain ; LEGRAND Sophie ; MERZARIO Bruno ; RAFFIN Adrian ; RIGOUT Pierre-Antoine ; VASSEUR Jeanne

Absents excusés : AUMONT Caroline (a donné pouvoir à LEGRAND Sophie) ; CABANE Claire (a donné pouvoir à GAUCHON Sandrine) ; CATTET Georges (a donné pouvoir à CHABANNE Cendrine) ; COSTA Andrea (a donné pouvoir à MERZARIO Bruno)

Absents :

Secrétaire de Séance : William GUITTON

Début de séance : 20h30

Délibération n°2026_53 : Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

RAPPORT DE PRESENTATION

Le Maire du Touvet expose le rapport suivant :

Les modalités d'instauration et de composition de la Commission Communale des Impôts Directs sont définies à l'article L 1650 du code général des impôts. Pour la Commune du Touvet, la CCID est composée de 9 membres : le maire ou l'adjoint délégué, président, et huit commissaires.

Les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, remplissant les conditions sus-énoncées, dressée par le conseil municipal.

La désignation des commissaires et de leurs suppléants est effectuée de manière que les personnes respectivement imposées à la taxe foncière, à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et à la cotisation foncière des entreprises soient équitablement représentées.

La durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Leur nomination a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des conseils municipaux.

Il est donc proposé de dresser une liste de 32 contribuables remplissant les conditions définies à l'article L 1650 du Code Général des Impôts parmi lesquels le Directeur Départemental des Finances Publiques désignera 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants.

Le Maire propose au Conseil municipal de statuer et d'adopter la délibération suivante.

DELIBERATION

Après avoir entendu le rapport du Maire du Touvet,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

PROPOSE de transmettre au Directeur Départemental des Finances Publiques la liste des candidats suivants aux missions de membres de la Commission Communale des Impôts Directs.

Après avoir entendu le rapport du Maire du Touvet,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

PROPOSE de transmettre au Directeur Départemental des Finances Publiques la liste des candidats suivants aux missions de membres de la Commission Communale des Impôts Directs.

Candidats propriétaires de bois ou de forêts

Roger Papet
André Ramus
Pascal Billard
Norbert Jacquier-Bret

Candidats Cotisation Foncière des Entreprises

Jérémy Spinace
Roger Ravix
Michael Sonzogni
Fabien Guillon
Rose Berthier (Ollinet)
Albin Salles
Angélique Bruss
Nathalie Pereira

***Candidats Taxe d'Habitation sur les résidences
secondaires***

Daniel Roul
Gérard Veyret
Jacqueline Micheli
Jean-Paul Frely
Thomas Ahrens

Candidats Taxe Foncière

Bernadette Didier - Sallet
Valéry Galy
Philippe Jacquier
Bernard Revil-Signorat
Caroline Jaulin
Huguette Berlioz
Suzanne Chaumet
Alain Petite
Christophe Dovèze
Jean-Marc Truche
Sandrine Laurent
André Gonnet
Pierre-Antoine Rigout
Cendrine Chabanne
John Courroux

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Le Touvet, le 28 mai 2026
Le Maire,
Adrian RAFFIN

TRANSMIS au représentant de l'Etat le 29 mai 2026



Envoyé en préfecture le 29/05/2026

Reçu en préfecture le 29/05/2026

Publié le

ID : 038-213805112-20260527-DEL_2026_53-DE